

Procès verbal de la réunion extraordinaire du 29 août 2024

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 26 août 2024 s'est réuni le 29 août 2024 à 20 heures au nombre prescrit par la loi, dans la salle Jean Villetelle sous la présidence de Monsieur Jacques BŒUF, Maire, étaient présents : Bœuf Jacques, Chanudet Gérard, Boyer Christophe, Brouillet Alexandre, Meynard Sylvain.
Mme Buguellou Virginie.

Absents excusés : Mmes Morele Carine, Malauron Laure et Pinguet Chantal
M. Lascourbas Jean-François

Absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Alexandre BROUILLET

Ordre du jour : Bail logement mairie

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

Location du logement au 3 place St Laurent

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Angélique DUJON demande à louer le logement communal situé 3 place St Laurent à compter du 1^{er} septembre 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de louer le logement situé 3 place St Laurent à Madame DUJON Angélique à compter du 1^{er} septembre 2024,
- Fixe le montant du loyer mensuel à 250 €, révisable tous les ans au 1^{er} avril selon l'évolution de l'indice INSEE relatif aux loyers,
- Décide que le loyer du mois de septembre 2024 sera de 125 € (la moitié du loyer) pour le ménage et le rafraîchissement du logement à faire.
- Charge Monsieur le Maire de signer le bail et toutes pièces utiles.